

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

# JOURNAL

# DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. VII.

MONTRÉAL, AOUT 1888.

N<sup>o</sup> 4.

## SOMMAIRE

**ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS :** Nominations diverses — Erection de municipalités scolaires, etc — Diplômes octroyés par l'École Normale Jacques-Cartier — Distribution des prix à l'École Modèle Jacques-Cartier — Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1886-87. — **PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :** Pensées diverses sur l'éducation — Exercices de mémoire et de récitation — Dictée élémentaire — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — **TRIBUNE LIBRE :** France et Canada. — **LECTURE POUR TOUS :** Réforme de l'orthographe — Variétés. — **CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.**

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 30 juin dernier (1888), de détacher de la municipalité de Saint-Jacques le Mineur, dans le comté de Laprairie, les Nos 117 et 118 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jacques le Mineur, et les annexer à la municipalité de Sainte-Marguerite de Blairfindie, dans le comté de Saint-Jean, pour les fins scolaires.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 10 juillet dernier (1888), de nommer le Révd L. D. A. Maréchal, vicaire général, commissaire des écoles catholiques de la cité de Montréal, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré depuis le 30 juin dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec. 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire du canton de "Dunham," dans le comté de Missisquoi, le village de "Sweetsburg" avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 21 décembre (1874), plus les lots suivants désignés au cadastre dans les Nos 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 290 et 292, et ériger en municipalité scolaire distincte le dit "village de Sweetsburg," ainsi que les dits lots du cadastre ci-dessus désignés, sous le nom de "Sweetsburg."

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

#### A V I S

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Saint-Antoine, dans le comté de Châteauguay, ont laissé passer une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi ; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 11 juillet 1888.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

#### A V I S

de demande de division de municipalité scolaire, etc, en vertu de la 5e sect. 41 Vict., ch. 6.

Diviser pour les fins scolaires, la municipalité de la "Côte Saint-Paul," dans le comté d'Hoche-

laga, en deux municipalités distinctes, savoir : celle du "village de la Côte Saint-Paul," et celle de la "Paroisse de la Côte Saint Paul," avec les mêmes limites qui lui sont assignés par le statut provincial, 41 Vict., ch. 28.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S

de demande d'annexion et de délimitation de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sect. 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire du "village de Laprairie," la Côte dite "Saint-Jean," ou la Borgnesse," et la Côte dite "Saint-Joseph," ou "Grande Coulée," et les annexer à la municipalité scolaire de la "paroisse de Laprairie," dans le comté de Laprairie, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

De détacher la municipalité du village de Knowlton, comté de Brome, de la municipalité scolaire du canton de Brome, même comté, et l'ériger en une municipalité séparée, pour les fins scolaires, sous le même nom et avec les mêmes limites qui lui sont assignés dans la proclamation pour les fins municipales, en date du 6ème jour de juillet 1888.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 12 juillet dernier (1888), de faire les nominations suivantes de membres des bureaux d'examineurs, section protestante, savoir :

Bureau de Richmond, les Révérends Messieurs McLeod et Balfour, de Richmond, en remplacement des Révérends Messieurs Dawey et Harding qui ne résident plus dans les limites du district.

Bureau de Montréal, le Révérend Monsieur J. L. Morin, en remplacement du Révérend Monsieur Théodore Lafleur, qui a résigné.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

ANNÉE SCOLAIRE 1887-88.

ÉCOLE ACADÉMIQUE, 1<sup>re</sup> classe : MM. Maximilien Brosseau, Urgel Bérard, Jean Primeau ;—2<sup>e</sup> classe : M. Patrick Malone.

ÉCOLE MODÈLE, 1<sup>re</sup> classe : MM. Honorius Baulne, Philippe-Emmanuel Rouillier, Joseph-Samuel Déziel, Damase Langevin ;—2<sup>e</sup> classe : MM. Amédée Archambault, Ernest Lévêque, Arthur Drouin, Horace Couture, Sévère Bérard.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : MM. Alexis Sarrazin, Napoléon Bélanger, Dolphis Chouinard, Zénon Paquin, Séverin Létourneau, Dolma Mongeau, Joseph Falcon, Fridolin Monette, Lorenzo Longtin, Honoré Pagé.

H.-A. VERREAU, Ptre,

Principal de l'École Normale Jacques-Cartier.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'ÉCOLE MODÈLE JACQUES-CARTIER.

25 juin 1888.

TROISIÈME DIVISION — CINQUIÈME DEGRÉ (1).

*Lecture française.*—1er prix, Tréflé Bouchard, 2e pr., Israël Lapointe ; 1er accessit, Albini Lacombe, 2e acc., Adrien Gauthier.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Israël Lapointe, 2e pr., Tréflé Bouchard ; 1er accessit, Albini Lacombe, 2e acc., Horace Thibodeau.

*Arithmétique.*—1er prix, Israël Lapointe, 2e pr., Adrien Gauthier ; 1er accessit, Tréflé Bouchard, 2e acc., Joseph Leclaire.

*Calcul mental.*—1er prix, Adrien Gauthier, 2e pr., Israël Lapointe ; 1er accessit, Tréflé Bouchard, 2e acc., Joseph Leclaire.

*Géographie.*—1er prix, Tréflé Bouchard, 2e pr., Joseph Leclaire ; 1er accessit, Israël Lapointe, 2e acc., Adrien Gauthier.

*Histoire sainte.*—1er prix, Israël Lapointe, 2e pr., Tréflé Bouchard ; 1er accessit, Adrien Gauthier, 2e acc., Joseph Leclaire.

*Leçons de choses.*—1er prix, Tréflé Bouchard, 2e pr., Albini Lacombe ; 1er accessit, Adrien Gauthier, 2e acc., Joseph Leclaire.

TROISIÈME DIVISION — QUATRIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Charles Serpoulier, 2e pr., Charles MacKenzie ; 1er accessit, Eric Forget, 2e acc., Edmond Desautels.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Charles MacKenzie, 2e pr., Edmond Desautels ; 1er accessit, Charles Martin, 2e acc., Joseph Capone.

*Arithmétique.*—1er prix, *ex æquo*, Charles MacKenzie et Charles Martin, 2e pr., *ex æquo*, Hubert Gauthier et Adélaïde Grandmaison ; 1er accessit, *ex æquo*, Eric Forget et Edmond Desautels, 2e acc., *ex æquo*, Joseph Capone.

*Calcul mental.*—1er prix, Charles Martin, 2e pr., Joseph Capone ; 1er accessit, Edmond Desautels, 2e Charles MacKenzie.

*Épellation française.*—1er prix, Hubert Gauthier, 2e pr., Eric Forget ; 1er accessit, Edmond Desautels, 2e acc., Charles Martin.

*Vocabulaire anglais.*—1er prix, Hubert Gauthier, 2e pr., Eric Forget ; 1er accessit, Charles MacKenzie, 2e acc., Edmond Desautels.

*Géographie.*—1er prix, Hubert Gauthier, 2e pr.,

(1) Le cours de cette école se compose de trois divisions, qui comprennent chacune six degrés ou classes. Le 6e degré de la 3e Division représente la classe la plus élémentaire.

Charles Martin ; 1er accessit, Eric Forget, 2e acc., Charles Serpollier.

*Histoire sainte.*—1er prix, Charles Serpollier, 2e pr., Joseph Capone ; 1er accessit, Edmond Desautels, 2e acc., Eric Forget.

*Ecriture.*—1er prix, Charles Mackenzie, 2e pr., Edmond Desautels ; 1er accessit, Hubert Gauthier, 2e acc., Charles Serpollier.

TROISIÈME DIVISION.—TROISIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, *ex æquo*, Etienne Alario et Raoul Narbonne, 2e pr., Louis Chalifoux ; 1er accessit, Jacques Dupuy, 2e acc., François Ricard.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Raoul Narbonne, 2e pr., Etienne Alarie ; 1er accessit, Henri Galarneau, 2e acc., Jacques Dupuy.

*Arithmétique.*—1er prix, François Ricard, 2e pr., Henri Galarneau ; 1er accessit, Etienne Alarie, 2e acc., Aristide Girard.

*Calcul mental.*—1er prix, Louis Ricard, 2e pr., Aristide Girard ; 1er accessit, Etienne Alarie, 2e acc., Uldéric Beauchamp.

*Épellation française.*—1er prix, Henri Galarneau, 2e pr., Arthur Chalifoux ; 1er accessit, François Ricard, 2e acc., Henri St-Michel.

*Géographie.*—1er prix, Etienne Alarie, 2e pr., Henri Galarneau ; 1er accessit, Jacques Dupuy, 2e acc., Raoul Narbonne.

*Histoire sainte.*—1er prix, Henri Galarneau, 2e pr., Jacques Dupuy ; 1er accessit, François Ricard, 2e acc., Raoul Narbonne.

*Ecriture.*—1er prix, Henri St-Michel, 2e pr., Uldéric Beauchamp ; 1er accessit, Arthur Chalifoux, 2e acc., Henri Galarneau.

*Récitation.*—1er prix, François Ricard, 2e pr., Henri Galarneau ; 1er accessit, Raoul Narbonne, 2e acc., Henri St-Michel.

TROISIÈME DIVISION.—DEUXIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Joseph Filiatrault, 2e pr., *ex æquo*, Albert Dumont et Raoul Valois ; 1er accessit, Oscar Dumouchel, 2e acc., Joseph Dupil.

*Lecture anglaise.*—1er prix, *ex æquo*, Joseph Filiatrault et Oscar Dumouchel, 2e pr., Raoul Valois ; 1er accessit, Joseph Dupil, 2e acc., Albert Dumont.

*Arithmétique.*—1er prix, Joseph Désormier, 2e pr., Albert Dumont ; 1er accessit, Raoul Valois, 2e acc., Joseph Filiatrault.

*Calcul mental.*—1er prix, Emile Lapointe, 2e pr., Moïse Trudeau ; 1er accessit, Oscar Dumouchel, 2e acc., Joseph Dupil.

*Épellation française.*—1er prix, Joseph Dupil, 2e pr., Albert Dumont ; 1er accessit, Oscar Dumouchel, 2e acc., Raoul Valois.

*Vocabulaire anglais.*—1er prix, Joseph Dupil, 2e pr., Albert Dumont ; 1er accessit, Oscar Dumouchel, 2e acc., Joseph Filiatrault.

*Géographie.*—1er prix, Raoul Valois, 2e pr., Oscar Dumouchel ; 1er accessit, Joseph Dupil, 2e acc., Albert Dumont.

*Histoire sainte.*—1er prix, Joseph Désormier, 2e pr., Ernest Désormier ; 1er accessit, Joseph Dupil, 2e acc., Raoul Valois.

*Récitation.*—1er prix, Raoul Valois, 2e pr., Oscar Dumouchel ; 1er accessit, Joseph Filiatrault, 2e acc., Joseph Désormier.

TROISIÈME DIVISION.—PREMIER DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Emile Belland, 2e pr., George Poirier ; 1er accessit, Ernest Robert, 2e acc., Albert Thibodeau.

*Lecture anglaise.*—1er prix, George Poirier, 2e pr., Ernest Robert ; 1er accessit, Albert Thibodeau, 2e acc., Gustave Martin.

*Langue française.*—1er prix, Gustave Martin, 2e pr., *ex æquo*, Albert Dumouchel et Hector Duhamel ; 1er accessit, Théodore Barbe, 2e acc., Albert Thibodeau.

*Langue anglaise.*—1er prix, George Poirier, 2e pr., Gustave Martin ; 1er accessit, Ernest Robert, 2e acc., Théodore Barbe.

*Arithmétique.*—1er prix, Gustave Martin, 2e pr., Albert Dumouchel ; 1er accessit, Théodore Barbe, 2e acc., George Poirier.

*Calcul mental.*—1er prix, Gustave Martin, 2e pr., Ernest Robert ; 1er accessit, Albert Dumouchel, 2e acc., Théodore Barbe.

*Géographie.*—1er prix, Ernest Robert, 2e pr., Gustave Martin ; 1er accessit, Albert Dumouchel, 2e acc., Théodore Barbe.

*Histoire sainte.*—1er prix, Gustave Martin, 2e pr., Ernest Robert ; 1er accessit, Albert Dumouchel, 2e acc., Albert Thibodeau.

*Ecriture.*—1er prix, *ex æquo*, Albert Dumouchel et Gustave Martin, 2e pr., Emile Belland ; 1er accessit, Ernest Robert, 2e acc., Albert Thibodeau.

*Récitation.*—1er prix, Emile Belland, 2e pr., A. Gervais ; 1er accessit, Arthur Côté, 2e acc., Hector Duhamel.

DEUXIÈME DIVISION.—SIXIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Calixte Galibert, 2e pr., Eddy Ponton ; 1er accessit, Alexandre Duclos, 2e acc., Charles Valois.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Alfred Rowe, 2e pr., *ex æquo*, Calixte Galibert et Eddy Ponton ; 1er accessit, Alexandre Duclos, 2e acc., Wilfrid Rousseau.

*Langue française.*—1er prix, Eddy Ponton, 2e pr., Calixte Galibert ; 1er accessit, Alfred Rowe, 2e acc., Sylvain Provost.

*Langue anglaise.*—1er prix, Alfred Rowe, 2e pr., Eddy Ponton ; 1er accessit, Sylvain Provost, 2e acc., Alexandre Duclos.

*Arithmétique.*—1er prix, *ex æquo*, Alexandre Duclos et Charles Valois, 2e pr., Sylvain Provost ; 1er accessit, Eddy Ponton, 2e acc., Wilfrid Rousseau.

*Calcul mental.*—1er prix, Charles Valois, 2e pr., Alexandre Duclos ; 1er accessit, Sylvain Provost, 2e acc., Wilfrid Rousseau.

*Géographie.*—1er prix, Calixte Galibert, 2e pr. *ex æquo*, Charles Valois et Alfred Rowe ; 1er accessit, Alexandre Duclos, 2e acc., Sylvain Provost.

*Histoire sainte.*—1er prix, Alexandre Duclos, 2e pr., Calixte Galibert ; 1er accessit, Eddy Ponton, 2e acc., Sylvain Provost.

*Ecriture.*—1er prix, Charles Valois, 2e pr., Sylvain Provost ; 1er accessit, Alfred Rowe, 2e acc., Calixte Galibert.

*Récitation.*—1er prix, Eddy Ponton, 2e pr., Alexandre Duclos ; 1er accessit, Sylvain Provost, 2e acc., Alfred Rowe.

*Leçons de choses.*—1er prix, Wilfrid Rousseau, 2e pr., Sylvain Provost; 1er accessit, Alexandre Duclos, 2e acc., Victor Rousseau.

DEUXIÈME DIVISION.—CINQUIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Donat Poirier, 2e pr., *ex æquo*, Léon Jarrand et Emile Lapointe; 1er accessit, Edmond Normandin, 2e acc., Alfred Beaupré.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Alfred Beaupré, 2e pr., Edmond Normandin; 1er accessit, Emile Lapointe, 2e acc., Oswald Ponton.

*Langue française.*—1er prix, Léon Jarrand, 2e pr., Alfred Beaupré; 1er accessit, Donat Poirier, 2e acc., Emile Lapointe.

*Langue anglaise.*—1er prix, Léon Jarrand, 2e pr., Alfred Beaupré; 1er accessit, Emile Lapointe, 2e acc., Edmond Normandin.

*Arithmétique.*—1er prix, Alfred Beaupré, 2e pr., Oswald Ponton; 1er accessit, Léon Jarrand, 2e acc., Pacifique Bourbonnière.

*Calcul mental.*—1er prix, Alfred Beaupré, 2e pr., Oswald Ponton; 1er accessit, Léon Jarrand, 2e acc., Pacifique Bourbonnière.

*Géographie.*—1er prix, Alfred Beaupré, 2e pr., Léon Jarrand; 1er accessit, Donat Poirier, 2e acc., Emile Lapointe.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Oswald Ponton, 2e pr., Pacifique Bourbonnière; 1er accessit, Alfred Beaupré, 2e acc., Léon Jarrand.

*Écriture.*—1er prix, Oswald Ponton, 2e pr., Edmond Normandin; 1er accessit, Alfred Beaupré, 2e acc., Léon Jarrand.

*Déclamation.*—1er prix, Raoul Duclos, 2e pr., Pacifique Bourbonnière; 1er accessit, Donat Poirier, 2e acc., Léon Jarrand.

*Leçons de choses.*—1er prix, Edmond Normandin, 2e pr., Emile Lapointe; 1er accessit, Alfred Beaupré, 2e acc., Oswald Ponton.

DEUXIÈME DIVISION.—QUATRIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Edgar Cassegrain, 2e pr., Arthur Massé; 1er accessit, Hubert Villeneuve, 2e acc., Jean-Baptiste Drouin.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Hubert Villeneuve, 2e pr., Edgar Cassegrain; 1er accessit, Arthur Massé, 2e acc., Arthur Chartier.

*Langue française.*—1er prix, Jean-Baptiste Drouin, 2e pr., Louis Desnoyers; 1er accessit, Edgar Cassegrain, 2e acc., Arthur Massé.

*Langue anglaise.*—1er prix, *ex æquo*, Hubert Villeneuve et Edgar Cassegrain, 2e pr., Arthur Massé; 1er accessit, Joseph Dupuy, 2e acc., Jean-Baptiste Drouin.

*Arithmétique.*—1er prix, Louis Desnoyers, 2e pr., Edgar Cassegrain; 1er accessit, Joseph Dupuy, 2e acc., Jean-Baptiste Drouin.

*Calcul mental.*—1er prix, Arthur Chartier, 2e pr., Joseph Dupuy; 1er accessit, Hubert Villeneuve, 2e acc., Louis Desnoyers.

*Géographie.*—1er prix, *ex æquo*, Joseph Dupuy et Hubert Villeneuve, 2e pr., Arthur Massé; 1er accessit, J.-B. Drouin, 2e acc., Arthur Chartier.

*Histoire du Canada.*—1er prix, *ex æquo*, Edgar Cassegrain et Hubert Villeneuve, 2e pr., Arthur Chartier; 1er accessit, Joseph Dupuy, 2e acc., Arthur Massé.

*Déclamation.*—1er prix, Hubert Villeneuve;

2e pr., J.-B. Drouin; 1er accessit, Edgar Cassegrain, 2e acc., Arthur Massé.

*Écriture.*—1er prix, Edgar Cassegrain, 2e pr., Hubert Villeneuve; 1er accessit, Louis Desnoyers, 2e acc., Arthur Chartier.

*Leçons de choses.*—1er prix, Hubert Villeneuve, 2e pr., Arthur Massé; 1er accessit, Joseph Dupuy, 2e acc., J.-B. Drouin.

DEUXIÈME DIVISION.—TROISIÈME DEGRÉ.

*Lecture française.*—1er prix, Zénophile Collette, 2e pr., Paul Sicotte; 1er accessit, Albert Emond, 2e acc., Arthur Bernier.

*Lecture anglaise.*—1er prix, Arthur Bernier, 2e pr., Albert Emond; 1er accessit, Paul Sicotte, 2e acc., Zénophile Collette.

*Langue française.*—1er prix, Zénophile Collette, 2e pr., Arthur Bernier; 1er accessit, Paul Sicotte, 2e acc., Albert Emond.

*Langue anglaise.*—1er prix, Paul Sicotte, 2e pr., Arthur Bernier; 1er accessit, Zénophile Collette, 2e acc., Albert Emond.

*Arithmétique.*—1er prix, Arthur Bernier, 2e pr., Zénophile Collette; 1er accessit, Désiré Plante, 2e acc., Paul Sicotte.

*Calcul mental.*—1er prix, Désiré Plante, 2e pr., Arthur Bernier; 1er accessit, Zénophile Collette, 2e acc., Paul Sicotte.

*Tenue des livres.*—1er prix, Désiré Plante, 2e pr., Zénophile Collette; 1er accessit, Arthur Bernier, 2e acc., Paul Sicotte.

*Géographie.*—1er prix, Zénophile Collette, 2e pr., Arthur Bernier; 1er accessit, Paul Sicotte, 2e acc., Désiré Plante.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Paul Sicotte, 2e pr., Arthur Bernier; 1er accessit, Zénophile Collette, 2e acc., Albert Emond.

*Écriture.*—1er prix, Arthur Bernier, 2e pr., Paul Sicotte; 1er accessit, Albert Emond, 2e acc., Zénophile Collette.

*Déclamation.*—1er prix, Zénophile Collette, 2e pr., Paul Sicotte; 1er accessit, Albert Emond, 2e acc., Arthur Bernier.

*Leçons de choses.*—1er prix, Paul Sicotte, 2e pr., Zénophile Collette; 1er accessit, Arthur Bernier, 2e acc., Désiré Plante.

CLASSES RÉUNIES.

*Instruction religieuse.*—1ère Division.—1er prix, *ex æquo*, Hubert Villeneuve et Edgar Cassegrain, 2e pr., *ex æquo*, Calixte Galibert et Oswald Ponton; 1er accessit, Arthur Chartier, 2e acc., Edmond Normandin.

2e Division.—1er prix, *ex æquo*, Arthur Massé et Zénophile Collette, 2e pr., Arthur Bernier; 1er accessit, Pacifique Bourbonnière, 2e acc., Alfred Beaupré.

3e Division.—1er prix, Louis Desnoyers, 2e pr., *ex æquo*, Gustave Martin et Ernest Robert; 1er accessit, Joseph Désormier, 2e acc., Oscar Dumouchel.

4e Division.—1er prix, Théodore Barbe, 2e pr., *ex æquo*, Emile Belland et Etienne Alarie; 1er accessit, Albert Thibodeau, 2e acc., Arthur Côté.

5e Division.—1er prix, Henri Galarneau, 2e pr., Charles Martin; 1er accessit, Charles Serpollier, 2e acc., Raoul Narbonne.

DESSIN.

1ère Division.—1er prix, Oswald Ponton, 2e pr., Joseph Dupuy, 3e pr., Paul Sicotte; 1er accessit, Raoul Duclos, 2e acc., Louis Desnoyers, 3e acc., Edgar Cassegrain.

2e Division.—1er prix, Victor Rousseau, 2e pr., Charles MacKenzie, 3e pr., Calixte Galibert; 1er accessit, Edmond Normandin, 2e acc., Wilfrid Rousseau, 3e acc., Oscar Dumouchel.

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1886-87.

rapport annuel pour l'année scolaire 1886-87.

APERÇU GÉNÉRAL.

Le tableau ci-après, dont les chiffres sont puisés aux différentes statistiques contenues dans ce rapport, vous donnera un aperçu général de la situation de l'instruction publique dans la province de Québec, pendant la dernière année scolaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,  
QUÉBEC, 15 décembre 1887.

A L'Honorable C. A. E. GAGNON,  
Secrétaire de la Province.

MONSIEUR,  
J'ai l'honneur de vous transmettre mon

STATISTIQUE SCOLAIRE GÉNÉRALE.

	Catholiques romains.	Protestants.	Total.
Municipalités sous contrôle des Commissaires.....	784	171	955
"    "    "    Syndics.....	51	140	191
Totaux.....	835	311	1,146
Maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics.....			4,364
"    "    louées par les    "    ".....			401
Maisons employées pour des écoles indépendantes.....			343
Total.....			5,108
Écoles élémentaires sous contrôle.....	3,501	964	4,465
"    "    indépendantes.....	85	34	119
"    supérieures sous contrôle.....	334	52	386
"    "    indépendantes.....	231	26	257
Écoles des sciences appliquées aux arts.....	1	1	2
Institutions des sourds-muets et des aveugles.....	4	1	5
Écoles des arts et manufactures.....			13
Totaux.....	4,156	1,078	5,247
Professeurs ecclésiastiques ou religieux.....	868	8	876
"    ou instituteurs laïques brevetés.....	256	105	361
"    "    "    non brevetés.....	40	57	97
"    des écoles normales.....	28	8	36
Professeurs de l'Université Laval et des universités et collèges affiliés protestants.....	80	123	203
Professeurs des institutions des sourds-muets et des aveugles.....	86	3	89
"    des écoles des arts et manufactures.....			35
Institutrices religieuses.....	1,723		1,723
"    laïques brevetées.....	3,203	986	4,189
"    "    non brevetées.....	531	126	657
Totaux.....	6,815	1,416	8,266
Élèves des écoles élémentaires.....	143,848	30,461	174,309
"    "    supérieures.....	74,796	6,155	80,950
"    "    normales.....	185	96	281
Élèves de l'Université Laval et des universités et collèges affiliés protestants.....	575	772	1,347
Élèves des écoles spéciales.....			1,720
Totaux.....	219,403	37,484	258,607

## STATISTIQUES SCOLAIRES.

Je me suis appliqué, depuis plusieurs années, à rendre les statistiques publiées par mon département plus complètes, plus exactes et plus intelligibles. Dans ce but j'ai dû faire subir des modifications considérables aux blancs de rapport qui fournissent les renseignements où ces statistiques sont puisées. Les détails inutiles ont été retranchés, et un grand nombre d'informations nouvelles ont été ajoutées.

Les statistiques de mon département sont tirées :

1° Des rapports semestriels des secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires ;

2° Des rapports annuels des institutions d'éducation supérieure ;

3° Des tableaux statistiques des inspecteurs d'écoles.

Les rapports semestriels des secrétaires-trésoriers, tels qu'ils sont actuellement, me permettent de contrôler les comptes tenus par ces fonctionnaires et de m'assurer si les montants prélevés sur les contribuables et ceux provenant de la subvention du gouvernement sont exclusivement employés au soutien des écoles sous le contrôle des commissaires et syndics.

Les rapports annuels des institutions d'éducation supérieure ont revêtu une forme toute nouvelle. Des blancs préparés pour chaque catégorie, d'après les programmes d'études établis par les comités catholique et protestant du conseil de l'Instruction publique, permettent de juger si les institutions auxquelles ils sont adressés remplissent toutes les conditions exigées pour les différents degrés auxquels elles appartiennent.

Les statistiques fournies par les inspecteurs d'écoles sont plus générales ; elles embrassent tout notre système scolaire. Le tableau qui les contient est divisé en trois classes, savoir : les institu-

tions scolaires sous le contrôle des commissaires ou syndics, les indépendantes subventionnées et les indépendantes non subventionnées. Ces différentes catégories se subdivisent en écoles élémentaires, modèles, académies, " High schools " et collèges classiques, et chacune de ces subdivisions donne le nombre d'élèves qu'elle contient et le cours d'études qui y est suivi, le nombre d'élèves et l'assistance moyenne, enfin, le nombre des instituteurs et professeurs et la moyenne de leurs traitements.

Je dois avouer, pour être juste, que la majeure partie des améliorations que je viens de signaler est due à l'intelligente initiative de M. F. X Couillard, l'employé préposé à la statistique dans mon département.

## PROGRAMME D'ÉTUDES.

Depuis longtemps déjà un programme d'études adapté aux besoins actuels de nos écoles se faisait sentir. Les inspecteurs, les commissaires et syndics d'écoles et les instituteurs et institutrices eux-mêmes s'adressaient souvent à moi pour avoir un tableau qui leur permettrait de faire une distribution aussi judicieuse que possible du temps qui doit être affecté à l'enseignement des matières exigées pour les écoles des différents degrés. En 1878, ce sujet avait été mis à l'étude, mais rien de définitif n'avait été adopté.

Un programme d'études accompagné d'un tableau de l'emploi du temps, préparé par un de nos inspecteurs les plus compétents, m'ayant été soumis au mois de février dernier, je crus devoir attirer de nouveau l'attention des membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, d'un grand nombre de membres du clergé et de professeurs et instituteurs sur cette importante question et je leur adressai, en conséquence, la lettre circulaire qui suit :

QUÉBEC, 20 février 1887.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer un pro-

jet de programme d'études pour les écoles catholiques françaises, avec prière de l'examiner avec soin et de me faire connaître votre manière de voir sur ce projet.

Je vous réfère en même temps au n° 10, vol. XXII, année 1878, ainsi qu'aux nos 3, 4, et 5, vol. XXIII, année 1879, du "Journal de l'Instruction publique," où vous trouverez plusieurs documents se rapportant au même sujet.

En conséquence, vous voudrez bien me répondre aux questions suivantes :

1° Le programme ci-joint vous paraît-il assez complet?—Si non, indiquez ce que vous proposeriez d'y ajouter.

2° Y a-t-il des matières que vous recommanderiez de supprimer?

3° Quelle est votre opinion sur la manière dont les matières sont distribuées dans chaque degré?

4° Que pensez-vous du tableau de l'emploi du temps?

5° Quelle est, selon vous, la valeur des notes pédagogiques?

6° Quelles sont les modifications que vous avez à proposer?

Je serais heureux de recevoir votre réponse avant la fin du mois d'avril prochain.

Votre dévoué serviteur,  
LE SURINTENDANT.

Plus tard, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa séance du 17 mai 1887, adoptait la résolution qui suit :

"Que le Surintendant fasse faire une analyse des lettres des inspecteurs et professeurs et autres concernant le programme d'études et le tableau de l'emploi du temps pour les écoles catholiques; que cette analyse soit imprimée et envoyée à tous les membres du comité avant la réunion du mois de septembre prochain, et qu'un comité spécial soit

nommé pour examiner cette analyse et en faire rapport."

Voici le résumé de ces lettres présentées à la séance du comité du 13 septembre dernier, mais dont l'examen, faute de temps, fut remis à la session du printemps suivant :

Sa Grandeur Mgr de Sherbrooke dit que "ce programme, s'il est adopté et suivi, facilitera et régularisera le travail des instituteurs, et fera faire aux élèves des progrès plus notables et plus rapides."

Un prêtre chargé par Sa Grandeur Mgr de St-Hyacinthe de faire une étude de ce programme, et dont les remarques sont communiquées par Mgr qui les déclare siennes, en fait une étude détaillée. Voici une analyse succincte de cet important travail :

"Les directions données dans ce programme sont très importantes et propres à rendre de grands services aux instituteurs.

"Un programme d'études et un tableau de l'emploi du temps ne devront jamais être obligatoires. Différentes circonstances peuvent se présenter qui rendent l'application d'un programme, dans son entier, chose impossible. On doit laisser aux instituteurs un certain degré d'initiative, comme aliment de zèle, d'activité.

"L'imposition d'un programme par le département de l'Instruction publique serait un grand pas vers un faux principe : l'omnipotence de l'Etat en matière d'enseignement.

"L'étude du catéchisme et de la religion doit avoir une large part dans l'enseignement et demande une leçon quotidienne. Dans le tableau de l'emploi du temps joint au programme, il y a une leçon de catéchisme chaque jour pour tous les élèves. Dans le *tableau plus développé* il n'y a de leçons de catéchisme que deux

fois la semaine pour les élèves des 5e et 6e degrés (a).

“ Dans les écoles élémentaires, surtout celles de filles, je supprimerais l'enseignement du dessin et de l'agriculture. Surtout le premier est parfaitement inutile à la campagne.

“ Avec le personnel enseignant actuel, l'enseignement de l'agriculture ne saurait servir qu'à familiariser l'élève avec les termes propres à cet art. Un manuel employé comme livre de lecture dans une des classes n'atteindrait-il pas ce but ?

“ La distribution des matières dénote un travail fait avec intelligence.

“ La tenue des livres en partie double devrait être réservée pour le cours académique des filles. Dans les écoles modèles de filles cet enseignement est une perte de temps.

“ Les résumés écrits de toutes les leçons en général sont trop difficiles pour des enfants de 12 à 14 ans. Il faut pour cela que l'instituteur n'ait qu'une classe d'élèves et qu'il puisse diriger cette analyse.

“ La bienséance peut être enseignée à la même heure à tous les élèves réunis.

“ L'art culinaire ne devrait pas figurer sur le programme.

“ Le tableau de l'emploi du temps est bien élaboré, mais liberté doit être laissée de le modifier selon les besoins de la classe.

“ Si les élèves vont dîner à la maison, il vaut mieux commencer la classe du matin à 8 hrs 30 et la finir à 11 hrs 30.

“ Quelques minutes de récréation au milieu de la classe donneraient du repos aux enfants et éviteraient pendant la classe les nombreuses sorties qui font perdre beaucoup de temps et troublent l'ordre.

(a) Cette différence s'explique par le fait que l'auteur du programme n'est pas l'auteur du *tableau en plus développé* auquel il est fait allusion ici.

“ Il serait préférable de donner les leçons de mémoire au commencement de la classe, afin de forcer l'élève d'étudier les leçons chez lui, au lieu de compter sur du temps dérobé à la classe.

“ Les récapitulations hebdomadaires et mensuelles doivent être très utiles, mais avec un autre mode de répétition on peut également réussir.

“ Les notes pédagogiques sont incontestablement d'une grande valeur et doivent être étudiées avec soin par les instituteurs, qui en tireront un grand profit, s'ils peuvent en comprendre l'application. Mais pour atteindre ce but, le programme ne suffira pas.

“ Deux moyens se présentent pour arriver à des progrès réels : 1° Des conférences pédagogiques à l'instar de celles données par M. l'inspecteur Lippens. D'après le témoignage de MM. les curés, le résultat de ces entretiens a été satisfaisant et l'effet immédiatement sensible. 2° L'organisation de cours spéciaux de pédagogie dans les principaux courants et la création de demi-bourses en faveur des jeunes personnes pauvres qui fréquenteraient ces cours.

“ Nous ferons en vain des méthodes si nous négligeons de préparer par des études spéciales des sujets pour l'enseignement.

“ Chaque instituteur devrait avoir à sa disposition une petite bibliothèque classique et pédagogique dont la municipalité paierait les frais.

“ Il faudrait aussi dans chaque école un globe terrestre, des cartes de lecture, un boulier compteur, une collection des poids et mesures en usage dans le pays.

“ Il serait bon de donner aux bons points une valeur correspondante aux valeurs monétaires. Les enfants apprendraient ainsi à compter l'argent. Ces *points* sont ensuite échangés pour des volumes.”

Sa Grandeur Mgr de Chicoutimi trouve le programme assez complet et ne voit aucune matière à retrancher. On doit

permettre à l'instituteur de modifier ce programme si l'intérêt des élèves l'exige.

Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, aimerait que dans le cours académique, les élèves étudiassent un cours abrégé d'histoire générale. Les matières sont bien distribuées, et le tableau de l'emploi du temps sauvera beaucoup de travail au maître et économisera beaucoup de temps pour les élèves. Un petit *exercice de chant* tous les matins égayerait les enfants, et leur donnerait du goût pour cet art. Après la récapitulation du vendredi il serait bon d'avoir des exercices de déclamation. Les notes pédagogiques sont pratiques.

M. Gignac, curé de Stoke, dit : "La distribution des matières, le tableau de l'emploi du temps et surtout les notes pédagogiques dénotent une longue expérience et une habileté consommée... Au point de vue religieux, ce programme est un modèle. Il y aura bien quelques changements à faire, dictés par les circonstances ; mais un bon instituteur devra le suivre aussi exactement que possible. Ce programme donnera un nouvel essor aux progrès de notre instruction publique."

M. Lesage, curé de Chambly, approuve en tous points ce programme qui dénote une étude approfondie de la question et est destiné à aider beaucoup les instituteurs. La division du temps surtout sera d'un grand secours pour ceux qui n'ont pas encore l'expérience de l'enseignement.

L'assistance irrégulière des élèves, et la manie qu'ont certaines institutrices de ne cultiver que la mémoire et de ne pas s'adresser à l'intelligence, sont deux obstacles au succès de nos écoles.

M. Bouvier, curé de St-Joseph de Sorel, estime que le programme est bien fait et qu'il sera très utile. Il serait cependant impossible d'en faire une règle absolue. On doit laisser une certaine liberté d'action au maître et respecter les droits des

parents. Il serait difficile de rendre obligatoires toutes les matières du programme.

M. l'inspecteur Bégin approuve le programme en tout point. Les notes pédagogiques rencontrent parfaitement ses vues et contiennent la substance des recommandations qu'il ne cesse de faire dans les écoles et sur lesquelles il faut toujours insister.

Il pourrait y avoir des inconvénients à donner dix minutes de repos au milieu de la classe, dans les écoles d'un seul titulaire.

M. l'inspecteur Béland trouve le programme complet et pratique. Il ne reste qu'à le répandre dans les écoles. Les membres du corps enseignant y trouveront leur profit.

M. l'inspecteur Belcourt est persuadé que le programme en question va remédier à bien des inconvénients et sera un guide sûr et une garantie de succès.

Dans les municipalités pauvres il sera difficile d'exiger qu'il soit exécuté à la lettre.

La règle de trois pourrait s'enseigner dans le 2e degré du cours élémentaire.

La division du temps est parfaite. Elle donne à chaque matière un temps convenable.

Les notes pédagogiques sont d'une grande valeur ; elles indiquent la véritable manière de donner l'enseignement, elles seront d'un puissant secours pour ceux qui enseignent.

Les livres actuellement en usage ne sont pas tous propres à faciliter à la lettre l'exécution de ce programme.

M. l'inspecteur Bouchard parle avec éloges du programme, qui contient, dit-il, les recommandations qu'il fait dans les écoles ; et il aimerait à en placer une copie dans chaque école.

D'après M. l'inspecteur Brault, c'est un travail bien fait. Il accuse chez son auteur des connaissances étendues, tant théoriques que pratiques, de la pédagogie.

Il devrait être question d'épellation

par cœur dans le cours préparatoire et d'analyse grammaticale dans le cours élémentaire.

Il devrait être fait mention des quatre premières règles composées dans le cours élémentaire, 2e degré.

Les matières sont bien distribuées dans chaque degré.

Le tableau des heures donne 20 minutes de récréation au lieu de 10. A rectifier.

On devrait donner plus de temps à la langue française.

On pourrait retrancher un peu sur l'histoire sainte, qui prend autant de temps que l'histoire du Canada et la géographie réunies, et ajouter cela à ces dernières branches.

La tenue des livres n'est pas mentionnée dans le tableau de l'emploi du temps.

Les notes pédagogiques sont bonnes.

On devrait appuyer davantage sur l'usage du tableau noir qui, à lui seul, vaut un assistant.

Au lieu de recommander le ton de la conversation pour tout sujet de lecture, il faudrait dire plutôt le ton approprié au sujet ou à ce qui est l'objet de la lecture.

On trouve deux plans d'études, l'un triennal, l'autre quadriennal, dans le n° 12 du "Journal de l'Instruction publique," 1er décembre 1881.

M. l'inspecteur Delâge approuve le programme et demande qu'un exemplaire en soit confié à chaque titulaire des écoles.

M. l'inspecteur Fontaine approuve ce programme dans toutes ses parties. Il voudrait qu'une copie de ce programme fût affichée dans chaque école et que les instituteurs fussent tenus de le connaître dans tous ses détails.

M. l'inspecteur Gay ajouterait pour le cours préparatoire, l'étude complète de la numération ; par contre il supprimerait les problèmes pratiques dans le même cours. Il ajouterait, pour le cours modèle, l'algèbre jusqu'à la fin des équations du

1er degré à plusieurs inconnues et la géométrie jusqu'à la fin des surfaces ; pour le cours académique, les équations du 2nd degré à une inconnue et l'étude des solides.

Le tableau de l'emploi du temps peut être proposé comme un des différents modèles à suivre.

Le maître ne peut pas donner autant de leçons orales que semble le demander le programme.

Les prières doivent se réciter simultanément, mais il n'y a aucun avantage à faire d'autres récitation simultanées.

Il serait bon de faire afficher dans chaque école un règlement indiquant les matières qui doivent être enseignées, et précisant les devoirs réciproques des élèves et des maîtres. Voilà un point dont l'importance ne le cède peut-être en rien à celle d'un programme d'études.

M. l'inspecteur Grondin trouve que le programme est complet et qu'il a été préparé avec beaucoup de soin.

Il ajouterait la tenue des livres en partie simple pour les écoles élémentaires 2d degré.

Au début de sa carrière, il n'y avait pas d'organisation pédagogique, mais il sentait la nécessité d'un programme et d'un tableau partageant le temps de la classe. Il reproduit le plan d'études qu'il avait adopté.

Il approuve en tous points les notes pédagogiques. La mise à exécution du programme fera probablement connaître la nécessité de quelques modifications.

M. l'inspecteur Lefebvre est convaincu de la grande utilité de ce programme. Il désirerait le voir approuvé par l'autorité compétente, et placé dans chaque école.

Il se déclare absolument en faveur du contenu de ce document. Ce programme ne laissera pas d'être d'une grande utilité, même en supposant qu'on le modifie lorsque les circonstances l'exigeront.

M. l'inspecteur Lippens suggère que tous les élèves placés sous le même ma-

tre reçoivent simultanément des explications sur les bienséances. Aussi que les *bons points* représentent une valeur fictive en piastres et cents.

Il désire ajouter aux notes pédagogiques un paragraphe tendant à dire que "le programme laisse une large part à l'initiative personnelle de l'instituteur, que celui-ci ne doit nullement s'astreindre à le suivre à la lettre, qu'il peut même le modifier selon les besoins des temps et des lieux. Enfin qu'il en est du programme comme d'un livre de texte ; l'un et l'autre ne sont que des auxiliaires, et c'est l'instituteur qui est le *maître*."

M. l'inspecteur Lucier est d'opinion que le programme est assez complet, que les matières sont distribuées avec ordre et discernement, que ce travail répond bien aux besoins de nos écoles, et qu'il devrait être placé dans chaque classe comme modèle, laissant au maître ou à la maîtresse la latitude de le modifier suivant les circonstances ; enfin, que les notes pédagogiques ont été prises aux meilleures sources et qu'elles complètent très bien le programme d'études.

M. l'inspecteur McMahon trouve le programme excellent et destiné à produire les meilleurs résultats s'il est bien mis en opération. Le tableau de l'emploi du temps contribuera à tenir les élèves occupés tout le temps de la classe, chose bien nécessaire. Il commente favorablement les notes pédagogiques.

Le mot *degré* lui paraît trop vague, il voudrait le remplacer par le mot *année*.

M. l'inspecteur Miller est convaincu de la nécessité d'avoir affiché dans chaque école un programme d'études détaillé et un tableau de l'emploi du temps.

Il considère que l'adoption d'un programme sera un pas immense dans la voie du progrès. Il insiste sur les avantages qui en découleront pour le personnel enseignant des écoles, pour les instituteurs, et même pour le département de l'Instruction publique, qui pourra

ainsi recueillir des statistiques plus uniformes et plus précises.

Il serait impossible de préparer un tableau de l'emploi du temps qui pourrait être appliqué partout. Celui qui est donné peut servir de modèle et c'est au maître à le modifier de manière à l'adapter à son école.

Un tableau séparé et plus détaillé, de manière à spécifier le temps consacré à l'étude de chaque matière en particulier, serait préférable.

C'est une excellente pensée qu'on a eue de faire suivre le programme de notes pédagogiques.

Il serait préférable d'adopter un programme séparé pour les écoles élémentaires et un autre pour les écoles supérieures ; aussi de partager le premier en quatre années d'études. Il suffirait pour cela de séparer en deux les matières du cours préparatoire, et de laisser intacts les deux degrés suivants.

*(Les annotations suivantes sont faites sur un exemplaire du programme, que M. Miller a transmis au département et qui se trouve au dossier. En voici la substance :)*

L'enseignement des bienséances doit se faire simultanément à tous les élèves placés sous la direction du même maître.

La dictée et la grammaire, conjointement avec la classe suivante, sont prématurées pour les commençants.

Il faut ajouter "l'analyse grammaticale" aux deux degrés du cours élémentaire, et les élèves du premier degré pourraient étudier le texte de la grammaire jusqu'aux verbes réguliers inclusivement ; aussi, enseigner les règles composées aux élèves du 2<sup>d</sup> degré élémentaire, et leur mettre un manuel d'agriculture entre les mains. Enfin, exiger que les élèves assez avancés aient des cahiers de devoirs journaliers.

Si l'anglais est enseigné, il faudra spécifier ce que les élèves doivent apprendre.

M. l'inspecteur Nantel trouve le programme bien assez complet. Il répond au besoin qui se fait sentir dans nos écoles élémentaires de la campagne d'avoir un cours d'étude, une règle à suivre.

Ce programme ne pourra cependant faire tout le bien qu'on peut en attendre que si on répand plus de connaissances pédagogiques parmi la classe enseignante. On obtiendrait ce résultat par les conférences pédagogiques, par la création d'écoles normales de filles, par des examens plus sérieux sur l'art d'enseigner chez les aspirants aux brevets.

L'enseignement de la grammaire, de l'histoire, de la géographie, du dessin, serait prématuré la première année.

Il est bon de donner 10 minutes de repos au milieu de chaque classe et d'avoir des récapitulatifs et des concours périodiques.

On devrait donner plus de temps au dessin, à l'agriculture, aux leçons de choses, à l'histoire et à la géographie.

Les notes pédagogiques sont très pratiques et très importantes; elles aideront puissamment les instituteurs.

Le cours préparatoire pourrait se diviser en deux années, ce qui donnerait plus de précision. M. Nantel donne en détail les matières qui seraient enseignées dans chaque section du cours préparatoire. Il indique aussi les changements qu'il faudrait faire si les deux langues sont sur le même pied.

Il serait bon d'indiquer le livre de lecture que devra suivre l'élève dans chaque degré, comme l'a fait Mgr de Rimouski dans son plan d'études.

Il serait préférable d'avoir un livre de texte pour l'étude de l'agriculture, dans le cours élémentaire 2<sup>d</sup> degré.

Un programme d'études est une nécessité; il est destiné à faire un grand bien dans nos écoles, surtout si l'on prend des moyens énergiques pour le faire suivre.

M. l'inspecteur O'Brien est convaincu

que le programme est à peu près parfait dans son ensemble et dans ses détails.

Il serait heureux de le voir dans toutes les écoles de son district, et il exprime le désir d'en recevoir une cinquantaine d'exemplaires, aussitôt qu'il aura reçu la sanction officielle.

Il serait bon de commencer l'anglais dans le cours élémentaire, premier degré.

M. l'inspecteur Pâquet ne voit rien à ajouter au programme. Il approuve l'idée de laisser la division du temps à la discrétion de l'instituteur. Il est d'avis que ce programme reçoive la sanction du Conseil de l'Instruction publique et devienne obligatoire dans toutes les écoles de son district.

M. l'inspecteur Savard est d'avis que l'analyse écrite du catéchisme devrait être supprimée. Les enfants doivent bien comprendre ce qu'ils récitent, mais l'instituteur doit s'interdire les explications dogmatiques.

Le tableau de l'emploi du temps est presque semblable à celui qui est en usage dans son district depuis 1874, et qui produit les meilleurs résultats.

Les notes pédagogiques sont propres à rendre d'importants services à la classe enseignante.

M. l'ex-inspecteur Simard approuve le programme. Il préférerait mettre toutes les leçons de langue française dans la matinée et celles d'arithmétique dans l'après-midi. Il serait bon d'ajouter à ce programme un règlement de régie intérieure, ce qui serait de nature à éviter des difficultés entre les parents ou les commissaires d'écoles et les instituteurs.

M. l'inspecteur Stenson donne son adhésion au programme, mais il serait nécessaire, pour qu'il fût bien compris et exécuté, de créer des cours de pédagogie. On ne doit pas tenir à une exécution rigoureuse de ce programme. Il devra subir des changements si cela est nécessaire.

Les notes pédagogiques sont excellentes. Elles contiennent la substance des recommandations que l'inspecteur est obligé de répéter presque à chaque visite. Elles le seconderont dans cette tâche.

M. l'inspecteur Tétrault désire que le programme soit adopté.

M. l'inspecteur Tremblay (Gaspé) s'exprime comme suit : " Rien n'a été dit jusqu'ici par votre département d'aussi complètement en rapport avec mes idées personnelles sur cette question."

M. l'inspecteur Tremblay (Charlevoix) serait heureux de voir adopter un programme qui serait affiché dans toutes les écoles.

Il considère que différentes circonstances — le manque d'assiduité, le défaut de connaissances pédagogiques, la pauvreté des parents — nécessiteraient des changements de temps à autre, mais que ces changements devraient être faits avec le concours de l'inspecteur.

Deux heures de catéchisme par semaine ne suffisent pas aux élèves qui se préparent pour leur première communion.

On pourrait supprimer les dix minutes de récréation chez les grands élèves.

Les notes pédagogiques seront d'une grande utilité, surtout pour les institutrices qui n'ont pas étudié la pédagogie. Même, s'il y avait possibilité, elles devraient être plus détaillées.

Il est absolument indispensable qu'il y ait une distribution méthodique du temps dans une école.

M. l'inspecteur Vien fait remarquer que dans la généralité des cas il est impossible d'enseigner les fractions et la cartographie dans le cours élémentaire, premier degré ; qu'il y a des matières qui ne sont pas mentionnées dans le tableau de l'emploi du temps ; enfin, que les notes pédagogiques sont conformes aux auteurs qu'il a acceptés pour sa direction.

M. O'Donoghue, principal de l'école

Belmont, à Montréal, trouve le programme bien fait, les matières bien distribuées, mais il voudrait consacrer plus de temps aux matières principales.

Il approuve les notes pédagogiques : il s'inscrit en faux contre l'emploi des grands élèves pour faire la classe aux commençants. Ce mode est impopulaire et inefficace.

M. F. X. Demers trouve que les matières sont bien distribuées, mais que le cours académique exige trois bonnes années de travail pour les élèves.

Le tableau de l'emploi du temps n'est qu'un résumé de ce qu'il doit être. Il demande à être complété afin de pourvoir à l'enseignement de toutes les matières du cours académique. Ce qu'il faudrait, c'est un *tableau de l'emploi du temps détaillé*, POUR CHAQUE CLASSE, réglant l'ouvrage, jour par jour, heure par heure.

L'étude de la numération est nécessaire, même chez les commençants, pourvu toutefois que cet enseignement, si absent, soit limité.

Les analyses écrites, au titre "catéchisme," supposent un enseignement plus relevé que celui de la lettre. Ces analyses seront lettre morte dans presque toutes les écoles, et on ferait mieux de les retrancher.

On devrait avoir une heure de dessin par semaine. On donne autant de temps à l'histoire sainte qu'à l'histoire du Canada et à la géographie réunies. Il faudrait donner plus de temps à ces deux dernières branches.

Les notes pédagogiques sont très bonnes.

M. le principal H. O. Doré suggère de réunir en une leçon le temps consacré chaque jour à l'arithmétique. Une leçon de 25 minutes par jour ne lui paraît pas assez pour l'écriture. On ne donne pas non plus assez de temps au dessin. Le temps consacré à la tenue des livres n'est pas limité et on ne dit pas où le prendre.

M. A. D. Lacroix, principal de l'école

Montcalm, à Montréal, émet l'opinion que la nécessité d'un programme d'études et d'un tableau de l'emploi du temps se fait sentir plus particulièrement dans la province de Québec, où beaucoup de personnes se livrent à l'enseignement sans avoir fait des études pédagogiques. Ce sont deux auxiliaires sans lesquels le maître inexpérimenté vient se heurter à mille difficultés, et qui empêchent l'instituteur capable de négliger certaines matières pour donner plus de temps qu'il ne faut à d'autres. Il considère comme une vérité fondamentale la nécessité d'un programme et d'une division horaire du temps.

Les cours *modèle* et *académique* devraient comprendre chacun deux années.

M. L. A. Primeau, de Montréal, croit qu'il serait bon de mentionner les tables d'addition et de soustraction, afin d'éviter tout malentendu.

L'enseignement du solfège serait désirable.

La distribution des matières est faite avec beaucoup de jugement. La classification des élèves est un point très important, et l'instituteur ne se trompera pas s'il se conforme au programme.

Le tableau ne donne qu'en bloc le temps à consacrer à chaque matière, il ne précise rien quant aux détails; il ne limite pas le travail des moniteurs. M. Prémont, qui a fait un tableau où tout le mécanisme de l'école est expliqué, donne, à peu de chose près, le *desideratum*. Un système de *bonnes notes* est un puissant moyen d'émulation pour les élèves.

Ce programme d'études a donc été étudié et apprécié par NN. SS. les évêques de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Chicoutimi, Mgr le vicaire apostolique de Pontiac;

Les révérends MM. Gignac, curé de Stoke, Lesage, curé de Chambly, Bouver, curé de St-Joseph de Sorel;

MM. les inspecteurs d'écoles: Bégin, Béland, Belcourt, Bouchard, Brault,

Delage, Fontaine, Gay, Grondin, Lefebvre, Lippens, Lucier, McMahan, Miller, Nantel, O'Brien, Paquet, Savard, Simard, Stenson, Tétrault, Tremblay (Gaspé), Tremblay (Charlevoix), Vien; MM. Demers, Doré, Lacroix, O'Donoghue, et Primeau.

RÉSUMÉ des modifications proposées par les différents correspondants.

#### MATIÈRES A AJOUTER.

Cours préparatoire. — Épellation par cœur. (M. Brault.) — Étude complète de la numération. (M. Gay.) — Tables d'addition et de soustraction. (M. Primeau.)

Cours élémentaire, 1er degré. — La grammaire jusqu'au verbe inclusivement. (M. Miller.) — L'anglais, commencé. (M. O'Brien.)

Cours élémentaire, 2d degré. — La règle de trois. (M. Belcourt.) — Un livre de texte pour l'agriculture. (Mgr de St-Hyacinthe, M. Miller, M. Nantel.) — Tenue des livres en partie simple. (M. Grondin.) — Règles composées. (M. Brault, M. Miller.)

Cours élémentaire, 1er et 2d degré. — Analyse grammaticale, en rapport avec l'étude de la grammaire. (M. Brault, M. Miller.)

Cours modèle. — Algèbre, premier degré; géométrie plane. (M. Gay.)

Cours académique. — Abrégé d'histoire générale. (Mgr Lorrain.) — Algèbre, 2d degré; étude des solides. (M. Gay.)

En général. — Chant tous les matins, et déclamation pour clore la classe du vendredi. (Mgr Lorrain.) — Solfège. (M. Primeau.) — Dessin des cartes. (M. Savard.) — Cahiers de devoirs journaliers pour les élèves assez avancés. (M. Miller.)

#### CHOSSES A RETRANCHER.

Cours préparatoire — Dictée, grammaire, histoire, géographie, dessin. (M. Nar-

tel.)—Dictée, grammaire. (M. Miller.)  
 —Les problèmes pratiques. (M. Gay.)  
 Cours élémentaire, 1er et 2d degré.— Le dessin, à la campagne; l'agriculture, dans les écoles des filles. (Mgr de St-Hyacinthe.)  
 En général.—Les analyses écrites de catéchisme. (M. Savard, M. Demers.)  
 —Le système monitorial. (M. Tremblay, de Charlevoix; M. O'Donoghue.)  
 —Les dix minutes de récréation, chez les grand élèves. (M. Tremblay, de Charlevoix.)—Les récitations simultanées. (M. Gay.)—Partie des leçons orales. (M. Gay.)

MATIÈRES QUI DEVRAIENT ÊTRE FACULTATIVES.

Cours élémentaire. — Fractions. (M. Tremblay, de Charlevoix, M. Vien.)  
 Cours académique.— Progressions et logarithmes, à la campagne. (M. Tremblay, de Charlevoix.)

CHANGEMENTS DIVERS.

Créer des cours et des conférences pédagogiques. (Mgr de St-Hyacinthe; M. Nantel, M. Stenson.)  
 Enseigner simultanément les bienséances à tous les élèves confiés au même titulaire. (Mgr de St-Hyacinthe; M. Lippens, M. Miller.)  
 Diviser en deux années le cours préparatoire. (M. Nantel, M. Miller.)  
 Diviser en deux années les cours modèle et académique. (M. Lacroix.)  
 Faire deux programmes séparés, un pour les écoles élémentaires, un autre pour les écoles supérieures. (M. Miller.)  
 Attribuer aux bons points une valeur fictive correspondante aux monnaies du pays. (Mgr de St-Hyacinthe, M. Lippens.)  
 Donner au programme plus de détails et de développements. (M. Primeau, M. Miller, M. Demers.)  
 Donner plus de temps aux matières suivantes :  
 Dessin. (M. Nantel, M. Demers, M. Doré.)

—Agriculture. (M. Nantel.)—Leçons de choses. (M. Nantel.)—Histoire du Canada et géographie. (M. Nantel, M. Demers, M. Brault, M. Miller.)—Catéchisme, pour les préparants à la première communion. (M. Tremblay, de Charlevoix.)—Langue française. (M. Doré).

Tous les correspondants paraissent être d'accord sur les points suivants :

1° Il est indispensable d'avoir un programme d'études et un tableau de l'emploi du temps dans chaque école, et cette nécessité se fait sentir vivement dans la province de Québec.

2° Le programme soumis à l'étude est un travail qui dénote de la part de son auteur une parfaite connaissance du sujet. Les notes pédagogiques seraient très utiles à la classe enseignante. Sauf quelques changements de détail, il serait désirable que ce programme fût approuvé par l'autorité compétente.

J'espère que ce programme, après avoir subi certaines modifications découlant des remarques faites dans les lettres dont je viens de donner un résumé, sera adopté à la prochaine session du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS.

Comme dans leurs rapports précédents, les inspecteurs d'écoles déplorent dans ceux de cette année l'insuffisance du traitement des instituteurs et des institutrices. Voici ce que, entre autres, M. l'inspecteur Bégin dit à ce sujet :

« Les commissions scolaires éprouvent souvent des difficultés à se pourvoir d'institutrices dûment qualifiées, parce qu'elles sont assez rares dans cette partie de la province et surtout parce qu'on ne peut leur offrir qu'un salaire tout à fait insuffisant. Comment peu-on espérer qu'une personne qui a étudié un peu sérieusement et qui a les connaissances requises

pour enseigner d'une manière satisfaisante, se condamne à l'isolement, aux fatigues et aux tracasseries d'une classe durant dix mois pour la modique somme de 60 à 80 piastres ? Le dévouement à la cause de l'instruction populaire est sans aucun doute chose admirable et digne d'éloges ; mais n'y aurait-il pas encore, dans nos pauvres écoles de la campagne, une large part laissée au dévouement des institutrices qui recevraient un salaire de cent à cent cinquante piastres ? Je ne crois pas faire erreur en disant qu'actuellement la moitié des écoles ne sont pas pourvues d'institutrices, précisément pour les raisons que je viens d'exposer. Cette condition précaire et instable du corps enseignant est et sera toujours un grand obstacle au progrès dans nos écoles."

M. l'inspecteur Prémont a eu lui aussi occasion de faire les mêmes remarques dans son district d'inspection, ce qui lui inspire les réflexions qui suivent :

"S'il est vrai qu'un bon nombre d'élèves ne sont point dans les conditions requises pour réussir, il est vrai également qu'un certain nombre d'institutrices ont peu d'instruction, encore moins de zèle et pas du tout de savoir-faire. Les maîtresses d'école de cette catégorie, en se donnant pour \$50 à \$60 par année, trouvent facilement à se caser ; mais, comme les commissaires trouvent qu'ils les payent encore trop cher, il les obligent à laver le plancher de la classe. Hé bien ! malgré que je trouve inconvenant, de la part des commissaires, d'imposer une telle obligation à l'institutrice de leurs enfants, et que je proteste contre une telle pratique, je ne puis m'empêcher de trouver logique, à leur point de vue, leur manière d'agir, car ils payent un prix plus élevé à la servante qu'ils emploient à faire la lessive et à élever du bétail. Pour eux comme pour bien d'autres, le mérite d'une personne est coté à la valeur de son salaire. Il est malheu-

reux que de pareils marchés se fassent officiellement et au nom de la loi."

De son côté M. l'inspecteur Savard dit :

"Je constate avec regret que la classe enseignante n'est pas rémunérée en proportion de l'importance des services qu'elle rend au pays. Le traitement des maîtresses si bien formées à l'école normale Laval ne s'élève pas au chiffre de \$200.00 et même le seul instituteur de ma circonscription, ancien élève de l'école normale Laval, n'a que \$180.00 de traitement annuel, plus le logement et le chauffage. Il serait très désirable que les commissaires et les parents reconnussent qu'ils font fausse route en évaluant ainsi les travaux de l'intelligence à un moindre taux qu'ils n'estiment les travaux manuels."

Enfin chacun reconnaît et signale le mal et envisage avec crainte les conséquences funestes pour l'éducation qui doivent inévitablement résulter de cet état de choses ; mais la difficulté est de trouver et d'appliquer un remède efficace et pratique qui puisse en enrayer les effets.

#### BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Le comité catholique ayant reconnu la nécessité d'opérer certaines réformes dans les règlements des bureaux d'examineurs pour les candidats à l'enseignement, passait, à ce sujet, les résolutions suivantes, à sa séance du 25 septembre dernier :

"Le comité recommande que le Surintendant adresse des circulaires à tous les bureaux d'examineurs catholiques de la province, leur demandant les changements qu'ils peuvent avoir à suggérer dans les règlements qui les régissent."

En conséquence, j'ai adressé à tous les bureaux d'examineurs catholiques de la province une lettre circulaire dont les réponses seront soumises au comité catholique à sa séance du printemps.

CHANGEMENTS DANS MON DÉPARTEMENT.

Dans le courant de l'année, mon département a été privé des services d'un employé modèle. M. Léopold Devisme, qui a pris une retraite laborieusement gagnée par de longues années d'un travail intelligent et assidu.

M. Devisme a été remplacé par M. J. Napoléon Miller, ci-devant inspecteur d'écoles des comtés de L'Assomption, de Montcalm, qui, en raison de ses connaissances pédagogiques et de son assiduité au travail, rend de grands services dans mon département.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

PENSÉES DIVERSES SUR L'ÉDUCATION.

Évitez une trop grande sévérité, elle aigrit et décourage; respectez le sentiment d'honneur qui est si beau, et ne punissez publiquement que les fautes publiques.

(VINCENT DE BEAUVAIS.)

La science sans la sainteté intérieure n'est qu'un mensonge corrupteur.

(IDEM.)

Les petits enfants sont plus facilement conduits par les caresses que par la crainte.

(GERSON.)

Dans l'amour seul résident la joie et la dignité, le caractère divin de l'apostolat enseignant.

(VICTORIN DE FELTRE.)

De même que l'air qui vient des lieux salubres est sain, de même le souffle

d'une bonne discipline s'insinue dans l'esprit des enfants quand les mœurs sont intègres et saines.

(SADOLET.)

Dans l'exposition d'une science, il faut présenter toujours ce qu'il y a de meilleur et de plus parfait; néanmoins, quand on enseigne, il faut prendre garde de ne rien proposer aux élèves qui ne soit à la portée de leurs esprits.....Le maître, dans son école, doit se mettre au niveau de son auditoire, et il ne défigurera point la science et n'enseignera pas des faussetés comme des vérités, mais il ne dira que des choses que l'auditeur puisse comprendre.

(VIVÈS.)

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LA VIPÈRE ET LA SANGSUE.

*Fable.*

Nous piquons toutes deux, commère,  
A la sangsue un jour disait une vipère;  
Et l'homme cependant te recherche et me fuit.  
D'où vient cela?—D'où vient? répliqua la sangsue;  
C'est que ta piqûre le tue  
Et que la mienne le guérit.

LE BAILLY.

II

LE SOMMEIL DES ENFANTS.

Dans leurs berceaux, près de leur mère,  
Quand dorment les petits enfants,  
Ne croyez pas que sur la terre  
Restent ces endormis charmants;

Non, non: toujours des anges viennent  
Qui les emportent dans leurs bras,  
Et qui dans les cieux leur apprennent  
De beaux jeux qu'ils ne savaient pas.

Et quand la mère se réveille,  
Et veut voir entre ses rideaux  
Son petit enfant qui sommeille,  
La nuit, dans un heureux repos,

Les anges vite le ramènent,  
Dans son lit le recouchant bien,  
Et près du berceau s'entretiennent  
Sans que la mère en sache rien.

Ainsi s'envolent ces années  
 Au vol rapide et gracieux ;  
 Ainsi ces charmantes journées  
 Dont la moitié s'égaré aux cieus.

Mais, dès qu'une faute première  
 A flétri leurs douces vertus,  
 Les enfants restent sur la terre ;  
 Les anges ne reviennent plus !

LÉON GAUTIER.

### LECTURE ÉLÉMENTAIRE.

*Difficultés que présentent l'orthographe et la conjugaison de certains verbes.*

Il vaincre (pas. ind.) la mauvaise fortune.—On ne pouvoir (ind. prés.) apprécier au juste la durée relative, ou, si l'on vouloir (ind. prés.), la valeur de chaque note du rossignol.—Elle descendit et courir (pas. déf.) à la servante qui traire (ind. imp.) la vache.—On dire (ind. prés.) que les moutons sont sensibles aux douceurs du chant, et qu'ils paître (ind. prés.) avec plus d'assiduité aux sons du chalumeau.—Offrir (impér. 1re p. p.) au moins aux malheureux des cœurs sensibles à leurs misères.—Dès que le jour luire (ind. fut.), nous partir (ind. fut.).—Un parti qui louvoyer (ind. prés.) est un parti débile.—Le beurre frire (ind. prés.) dans la poêle.—Je savoir (ind. imp.) les jugements que les autres faire (ind. imp.) de moi.—Le débarquement se faire (pas. déf.) sans résistance.—La sécheresse disjoindre (pas. indéf.) les jantes de cette roue.—Votre lettre, qui dire (ind. prés.) beaucoup, en fait (ind. prés.) entendre davantage.—Les maisons clore (ind. imp. passif) de murs.—Les serpents à sonnettes bruire (ind. imp.) de toutes parts.—Dès qu'il approche de l'écurie, l'âne braire (ind. prés.).—Les dents molaires broyer (ind. prés.) les aliments.—Ils boire (ind. prés.) jusqu'à la lie toute l'amertume de leur calice.—En toutes choses, on bégayer (ind. prés.) au commencement, puis l'ignorance céder (ind. prés.) et disparaître (ind. prés.) ;

enfin le talent s'accroître (ind. prés.) et se compléter (ind. prés.)

### CORRIGÉ.

Il a vaincu la mauvaise fortune.—On ne peut apprécier au juste la durée relative, ou, si l'on veut, la valeur de chaque note du rossignol.—Elle descendit et courut à la servante qui trayait la vache.—On dit que les moutons sont sensibles aux douceurs du chant, et qu'ils paissent avec plus d'assiduité aux sons du chalumeau.—Offrons au moins aux malheureux des cœurs sensibles à leurs misères.—Dès que le jour luira, nous partirons.—Un parti qui louvoie est un parti débile.—Le beurre frit dans la poêle.—Je savais les jugements que les autres faisaient de moi.—Le débarquement se fit sans résistance.—La sécheresse a disjoint les jantes de cette roue.—Votre lettre, qui dit beaucoup, en fait entendre davantage.—Les maisons étaient closes de murs.—Les serpents à sonnettes bruyaient de toutes parts.—Dès qu'il approche de l'écurie, l'âne braie.—Les dents molaires broient les aliments.—Ils boivent jusqu'à la lie toute l'amertume de leur calice.—En toutes choses, on bégaye ou bégaye au commencement, puis l'ignorance cède et disparaît ; enfin le talent s'accroît et se complète.

J.-O. C.

### LECTURES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

#### I. LA PESTE D'ATHÈNES.

Jamais la peste ne ravagea tant de climats. Le fléau, sorti de l'Éthiopie, avait parcouru l'Égypte et une partie de l'Orient. Un vaisseau marchand l'introduisit sans doute au Pirée, où il se manifesta d'abord ; de là il se répandit avec fureur dans la ville, et surtout dans ces demeures obscures et malsaines où les

habitants des campagnes se trouvaient entassés.

Le mal attaquait successivement toutes les parties du corps ; les symptômes en étaient effrayants, les progrès rapides, les suites presque toujours mortelles. Dès les premières atteintes, l'âme perdait ses forces, le corps semblait en acquiescer de nouvelles, et c'était un cruel supplice de résister à la maladie sans pouvoir résister à la douleur. Les insomnies, les terreurs, les sanglots redoublés, des convulsions effrayantes n'étaient pas les seuls tourments réservés aux malades ; une chaleur brûlante les dévorait intérieurement. Couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine oppressée, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, on les voyait se traîner dans les rues pour respirer plus librement, et ne pouvant éteindre la soif dont ils étaient consumés, se jeter dans des puits ou dans des rivières couvertes de glaçons.

(BARTHÉLEMY.)

## II. NOTICE SUR L'AGRICULTURE.

Si on l'envisage comme science, l'agriculture est d'une origine toute moderne ; comme art, au contraire, elle remonte au berceau des sociétés. L'Égypte donnait déjà d'abondantes récoltes de blé du temps d'Abraham. Les Hébreux, après leur établissement en Palestine, pratiquèrent une agriculture assez étendue. Elle fut introduite en Grèce par les colonies égyptiennes et phéniciennes. Les premiers législateurs de Rome s'attachèrent à mettre en honneur l'exploitation du sol par les propriétaires ; mais lorsque les conquêtes de la République eurent fait affluer à Rome les trésors du monde, l'agriculture déclina, et l'Italie fut réduite à tirer en grande partie ses subsistances de la Sicile, de l'Afrique ou de l'Égypte. Pendant le moyen âge, c'est à peine s'il est question d'agriculture ;

pendant les instructions d'économie rurale contenues dans les capitulaires de Charlemagne, les défrichements opérés par les moines, les travaux d'irrigation exécutés en Espagne sous la domination des Maures (\*), l'introduction en Europe des vers à soie et de quelques plantes utiles à la suite des croisades, témoignent d'une certaine vie latente qui ne pouvait manquer de se développer. Aussi après la Renaissance, vit-on paraître plusieurs ouvrages qui lui firent faire de rapides progrès. Depuis, on peut citer, comme ayant beaucoup favorisé l'agriculture française, l'administration de Sully, l'ordonnance de mil six cent soixante-neuf sur les forêts, celle de mil sept cent quinze sur la liberté du commerce des grains. Notre siècle l'a élevée à un point où elle n'a jamais été au moyen âge, en établissant des comices agricoles, des fermes modèles et des instituts d'agriculture.

(*Un Million de faits.*)

## III. LES ÉPICES.

Les épices sont des substances végétales qu'on recherche, à cause de leur odeur aromatique et de leur saveur piquante, pour assaisonner certains mets, pour exciter l'appétit et faciliter la digestion. Le poivre, la cannelle, le clou de girofle, la muscade, le safran, la vanille sont des épices.

On ne peut tirer avantage des épices qu'autant qu'on les emploie à petite dose ; autrement, elles irritent l'estomac et échauffent le sang.

La plupart proviennent du Levant ou des Indes orientales ; et avant que les Portugais, faisant commerce avec les Indes, ne les eussent rapportées en quantité, elles étaient à peine connues, ou du moins tellement rares qu'on les considérait comme dignes d'être données à titre de présents.

Ainsi le poivre que vous voyez tous les

(\*) Ou *Mores*.

jours sur votre table, dans une des poches de la salière, ne figurait autrefois que dans les repas de grande cérémonie. Il ne piquait que les langues des grands ; aujourd'hui, vous le rencontrez dans le plus grossier saucisson, non plus réduit en poudre fine comme dans la salière, mais en petits grains ronds et noirs. Ce sont les fruits du poivrier, sorte de petites baies que l'on récolte avant d'être mûres, et qui, en séchant, se rient et brunissent. L'arbuste qui les porte, croît dans les parties les plus chaudes de l'Inde, sur la côte de Malabar, ainsi que dans les archipels de la Sonde et aux îles Philippines.

La *cannelle* est l'écorce des jeunes branches du laurier-cannellier, qui croît à Sumatra, à Java, et principalement dans l'île de Ceylan, où on le cultive sur une certaine étendue de terrain nommée *champ de cannelle*.

(GAUMONT.)

J.-O. C.

## DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

(*Faute à relever.*—Livraison précédente, page 67, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 34<sup>e</sup>: Écrire *meublée* au lieu de *meublés*.)

Qu'est-ce qu'un gentilhomme? Un *pillier d'an*  
[tichambre.

(RACINE.)

On va venir chez nous pour *pillar* et brûler.

(PONSARD.)

L'affront du *pilori* me paraît quelque chose ;  
Je plains ceux qu'en spectacle en ce lieu l'on  
[expose.

(BOURSAULT.)

Le *piloris* ou rat des Antilles répand  
une forte odeur de musc.

Je me suis fait un *pinçon* en fermant  
cette porte.

(ACADÉMIE.)

Mettons ce morceau de bois dans  
l'étau, et *pinçons*-le fortement.

Le *pinson* ordinaire a les mœurs du

moineau, avec plus de pétulance encore  
et de gaieté.

(BUFFON.)

Nous nous sommes acheté des gilets  
de *piqué*.

Je me regarde saigner, je tiens moi-même  
la lumière, ce qui est fort simple,  
et je ne puis, sans quelque peine, voir  
*piquer* une autre personne.

(Mme de GENLIS.)

Le mulet d'un prélat se *piquait* de noblesse.

(LA FONTAINE.)

Ne sois pas dans ma maison planté  
tout droit comme un *piquet*, à observer  
tout ce qui se passe, et à faire ton profit  
de tout.

(MOLIÈRE.)

Après le dîner, je proposai un *piquet*,  
qui fut refusé.

(BRILLAT-SAVARIN.)

On *plaçait* chaque personne suivant  
son rang et sa dignité.

On ne connaît chez eux ni *placets*, ni requêtes.

(BOILEAU.)

J'errais parmi les clans sous le *plaid* monta-  
[gnard.

(C. DELAVIGNE.)

Celui devant qui se faisait le *plaid* (le  
plaidoyer) nommait un d'entre eux qui  
poursuivait la querelle.

(MONTESQUIEU.)

Il veut les rappeler, mais sa voix les effraie ;  
Ils courent, tout son corps n'est bientôt qu'une  
[plaiie.

(RACINE.)

Ce qui *plait* dans un temps ne *platt* pas dans  
[un autre.

(LA FONTAINE.)

On appelle *plain* (ou *plein*) la cuve  
dans laquelle le tanneur fait tremper les  
peaux avant d'en opérer le dépilage.

La Beauce est un pays *plain* (*uni*).

Plaise au ciel que jamais je n'entre en jalour-  
[sie!

Car c'est le plus grand mal et le moins *plain*  
[de tous.

(LA FONTAINE.)

Je ratifie en tout le présent testament,  
Et donne à votre hymen un *plein* consentement.

(RÉGNIER.)

Cependant, sur le dos de la *plaine* liquide,  
S'élève à gros bouillons une montagne humide.

(RACINE.)

C'est aux rois, c'est aux grands, c'est aux esprits  
[bien faits,

(CORNEILLE.)

A voir la vertu *pleine* en ses moins effets.

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. Il y a ici du terrain, de vastes, de riches terrains à coloniser, et si l'on se donnait le trouble d'étudier un peu les plans du gouvernement, l'on verrait que dans la province de Québec, il y a d'immenses et de très riches conquêtes à faire.

2. Il serait bon que les libéraux d'Ontario prennent note de ceci, quand il leur plaît de dire que la province de Québec est *libérale*.

3. Nos concitoyens de langue anglaise ont été représentés par 21 des leurs sur 27 ministres qui se sont succédés depuis cette époque (1878).

4. La salle des séances avait été artistiquement décorée pour la circonstance, et les travaux d'aiguille et de tricot étaient étalés avec art sur des tables disposées avec goût.

5. Que d'écrivains et d'artistes de tous genres se sont révélés malgré les circonstances et est-il sensé de soutenir que l'on peut faire de tous les enfants de sept ans des Mozart ?

6. C'est dans l'éducation morale que la fantaisie s'était donnée libre cours au *Philanthropinum*.

7. Ne voulant pas laisser leurs compagnons en plein Océan, et craignant aussi que la baleine ferait engloutir la goélette, ils coupèrent le câble de l'ancre, hissèrent les voiles et retournèrent vers leurs compagnons.

8. Je ne veux pas qu'un seul de mes

fidèles partisans d'autrefois me croit capable de jouer sur les mots.

9. Nous ne pouvons certes pas prétendre à un tel résultat; mais il est en notre pouvoir d'atteindre au but légitime que nous nous sommes proposés, celui de maintenir à un niveau élevé les études libérales et de cultiver et propager l'esprit chrétien dont le souffle anime toutes les parties du noble édifice que nous sommes à élever.

CORRECTIONS.

1.....se donnait *la peine*.....*d'immenses et très riches*.....

2.....*prissent* note.....

3.....se sont *succédé*.....

4.....*artistement* .....et les *ouvrages à l'aiguille et les tricots*.....

5. Que d'écrivains et d'artistes de tous genres se sont révélés malgré les circonstances! Et est-il sage de soutenir que l'on peut faire des *Mozarts de tous les enfants de sept ans* ?

6.....s'était *donné*.....

7.....*ne fit* engloutir.....

8.....*me croie* capable.....

9.....nous nous sommes *proposé*....., et de cultiver et *de propager* l'esprit chrétien, dont le *souffle*.....

J.-O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. En 5 heures  $\frac{3}{4}$  un tisserand a fait  $3m \frac{1}{2}$  de toile; combien en fera-t-il le lendemain en travaillant 9 heures  $\frac{1}{4}$  ?

*Solution :*

Les fractions énoncées dans le problème pouvant être converties *exactement* en décimales, on remplacera pour simplifier le calcul,  $5h \frac{3}{4}$  par  $5h,75$ ; le nombre  $3m \frac{1}{2}$  par  $3m,5$  et le nombre  $9h \frac{1}{4}$  par  $9h,25$ .

En $5h,75$ le tisserand a fait.....	$3m,50$
En 1 heure il ferait.....	$\frac{3m,50}{5,75}$

en 9h,25 il fera un nombre de mètres égal à

$$\frac{3,50 \times 9,25}{5,75} = \frac{3,5 \times 925}{575} = 5,64.$$

Réponse.—Le tisserand fera 5m,64.

II. Un réservoir d'une capacité de 6000 litres est alimenté par deux fontaines. L'un verse 1 hectolitre en 1 heure et demie; l'autre 2 hectolitres en 4 heures et demie. On les fait couler ensemble. Quel temps leur faut-il pour remplir le réservoir supposé vide?

Solution :

NOTA.—Dans cet exemple nous allons conserver aux fractions leurs dénominateurs, pour montrer la marche à suivre.

La 1re fontaine en 1h  $\frac{1}{2}$  ou  $\frac{3h}{2}$  verse 100 litres ;

la 2e en 4h  $\frac{1}{2}$  ou  $\frac{9h}{2}$  verse..... 200 litres.

En  $\frac{1}{2}$  heure la 1re verse  $\frac{100^1}{3}$  et la 2e  $\frac{200^1}{9}$ .

En 1 heure la 1re verse donc  $\frac{200^1}{3}$  et la 2e  $\frac{400^1}{9}$ .

En coulant ensemble les deux fontaines verseront par heure un nombre de litres égal à

$$\frac{200}{3} + \frac{400}{9}.$$

En réduisant la 1re fraction au dénominateur 9, on trouve pour la somme

$$\frac{600}{9} + \frac{400}{9} = \frac{1000}{9}.$$

Pour remplir le bassin il faudra autant d'heures qu'il y a de fois  $\frac{1000}{9}$  dans 6000. Ce nombre est donc

$$6000 : \frac{1000}{9} = \frac{6000 \times 9}{1000} = 54.$$

Réponse.—Le bassin sera rempli en 54 heures.

G. B.-L.

### PROBLEMES D'ALGEBRE.

I. Avec \$2.75 de plus, je pourrais payer la  $\frac{1}{2}$  de ma dette; avec \$9.80 de moins, je pourrais en payer les  $\frac{2}{3}$ : quelle est ma dette, et quel est mon avoir?

Réponse: \$60 l'avoir, \$125.50 la dette.

Solution :

Représentons l'avoir par  $x$  piastres, et la dette par  $y$  piastres ;

Alors, d'après les données du problème, nous aurons les équations

$$x + 2.75 = \frac{y}{2},$$

$$2x + 5.50 = y,$$

$$2x - y - 5.50; \quad (1)$$

Et  $x - 9.80 = \frac{2y}{5},$

$$5x - 49 = 2y,$$

$$5x - 2y = 49. \quad (2)$$

Multiplions (1) par 2 :

$$4x - 2y = -11.$$

Retranchons maintenant (3) de (2) :

$$x = 49 + 11 = 60 \text{ piastres} = \text{l'avoir};$$

Et (1)  $2 \times 60 - y = -5.50;$

D'où  $y = 5.50 + 120 = 125.50$   
piastres = la dette.

II. Quel est le nombre qui, ajouté à sa racine carrée, donne pour somme 2070 ?

Réponse : 45.

Solution :

Représentons par  $x$  le nombre demandé ;

Alors, d'après les conditions du problème,

$$x^2 + x = 2070.$$

Complétons le carré :

$$x^2 + x + \frac{1}{4} = 2070 + \frac{1}{4} = 2281.$$

Extrayons la racine carrée des deux membres de l'équation :

$$x + \frac{1}{2} = \pm \sqrt{\frac{8281}{4}} = \pm \frac{91}{2};$$

D'où  $x = \frac{91-1}{2} = 45$ , seule réponse admissible.

J.-O. C.

TRIBUNE LIBRE.

FRANCE ET CANADA.

Il est au monde une nation qui, depuis près de quatorze siècles, remplit parmi les peuples, un rôle visiblement providentiel ; elle donne le pas à la civilisation, le cachet d'immortalité aux œuvres d'art, la sanction nécessaire aux productions du génie et de la science ; de toutes parts, on vient à elle, pour la voir, la connaître, se façonner sur elle, parler sa langue, et lire les chefs-d'œuvre qu'elle a produits ; son histoire est l'histoire du monde, ses progrès sont les progrès de l'humanité, ses gloires rejailissent sur l'univers, ses fautes attristent les peuples, ses revers ébranlent la terre ; elle habite un sol d'une richesse inépuisable, et son territoire, qui donne sur trois mers, a la situation la plus belle qu'il soit possible d'imaginer ; " baptisée avec Clovis, placée à la tête de l'Europe " par Charlemagne, soldat de l'Eglise " avec ses plus grands rois, " (\*) la nation française, car c'est elle, constitue le noyau le plus fort et le plus uni des disciples du Christ ; nation éminemment expansive, elle se répand, depuis des siècles, par tout l'univers, et porte en tous lieux sa foi, sa langue, ses arts et sa civilisation.

La France, ce n'est plus un pays ayant un site et des limites : c'est un peuple que le voyageur étonné retrouve partout,

(\*) J. Chantrel.

et que partout il est heureux de rencontrer, comme une sorte d'apôtre collectif du progrès, de la littérature et de la science.

Successivement, la France a donné des rois à la plupart des trônes de l'Europe, des mandarins à la Chine, des généraux à l'Amérique, des ministres à de nombreux pays, des papes à l'Eglise, des évêques et des missionnaires partout.

En dépit des ravages d'une philosophie haineuse et impie, la France reste douée d'une prodigieuse fécondité pour toutes les œuvres de bienfaisance, de charité, de dévouement ; chez elle tous les rangs, toutes les classes sociales fournissent leur contingent à cette armée d'hommes et de vierges, qui se consacre à instruire l'enfance, et à soulager la misère et la souffrance, non pas seulement sur le territoire proprement dit, mais partout où un champ d'action lui est ouvert. Et tel est le prestige conquis pacifiquement par ces héros de la charité, que les mêmes hommes qui les persécutent dans leur propre pays ne peuvent se dispenser de les louer et de les soutenir partout ailleurs ! Oh ! c'est que ces Missionnaires, ces Frères, ces Sœurs, représentent véritablement la France ; partout où ils s'établissent, ils fondent de petites Frances, que l'on aime, que l'on respecte, que l'on admire.

Que dis-je ? de petites Frances ! Ne sont-ce pas plutôt de grandes Frances que nous voyons se développer sur divers points du sol américain, et spécialement au Canada ? Ne voyons-nous pas se reproduire ici les merveilles qui se sont accomplies de tout temps sur le sol de la mère-patrie ? Et le Canada n'a-t-il pas, lui aussi, ses arts, sa littérature, ses poètes, ses héros de toutes sortes ?

O peuple canadien-français, sois fier de ton nom, réjouis-toi du rôle que tu peux et dois remplir à ton tour : tu es une France, toi aussi. Ta langue est parlée dans tout l'univers : quand les

diplomates s'assemblent pour discuter les questions internationales, c'est ta langue qu'ils parlent, et c'est dans ta langue qu'ils rédigent ces conventions qu'on peut nommer les codes des nations ; quand les savants se réunissent de divers pays pour se communiquer les fruits de leurs recherches, c'est encore la langue française qu'ils parlent ; tout homme instruit veut pouvoir lire Pascal, Corneille, Racine, Boileau, Bossuet, Fénelon, Chateaubriand et nos illustrations contemporaines. Il y a quelques années, un évêque exilé (\*), successeur de François de Sales, parcourait les pays du nord de l'Europe, et se faisait comprendre en Suède, en Danemark, en Hollande, en parlant la langue de Frayssinous et de Lacordaire ; plus récemment, l'Angleterre déclarait la langue française indispensable à tous ses officiers militaires, et, sur l'écusson britannique lui-même, c'est encore en français que nous lisons en exergue ces mots restés fameux : *Dieu et mon droit ! Honni soit qui mal y pense !*

Tu le sais, ô peuple canadien-français ! la France est une puissance fondée par des évêques, c'est la fille aînée de l'Eglise : c'est l'Eglise qui a fait de Clovis un chrétien, de Charlemagne un puissant organisateur, de Louis IX un saint en même temps qu'un modèle pour les rois ; c'est parce que la France est chrétienne qu'elle a rempli parmi les nations un rôle si éclatant ; c'est sa foi solide et ardente qui a produit tant d'œuvres merveilleuses de charité, dont la persistance doit nous remplir d'espérance pour son avenir.

Et toi aussi, ô peuple canadien ! tu es une puissance fondée par des évêques, tu es le fils de la fille aînée de l'Eglise : c'est l'Eglise qui t'a fait ce que tu es ; c'est parce que tu as conservé ta foi que tu as pu voir passer sans périr les bouleversements dont le sol américain a été le théâtre ; c'est parce que tu as écouté

(\*) Mgr Mermillod.

la voix de tes pasteurs que tu es resté une vraie France, une France du grand siècle, où la mère-patrie viendra étudier et reconnaître un passé qu'elle a trop oublié, et qu'on a défigurés à ses yeux.

Tu le sais, ô peuple canadien ! les ennemis de ta foi ne cessent de crier que l'Eglise est envahissante et dominatrice, qu'elle est l'ennemie des lumières et l'obstacle au progrès : demeure ferme, ô heureux peuple, tu seras le témoin sans réplique, la réponse péremptoire à cette audacieuse accusation. Tu diras aux nations que ta soumission à tes pasteurs a toujours été pour toi la garantie du maintien de tes libertés et de ton autonomie ; tu montreras aux peuples qu'une nation chrétienne et catholique peut être heureuse et prospère ; tu seras véritablement la France du Nouveau-Monde, conservant et étendant la langue des grands orateurs, la foi des apôtres, l'énergie gauloise, et les gloires de toutes sortes du nom français.

A. M.

## LECTURE POUR TOUS.

### LA REFORME DE L'ORTHOGRAPHE.

Il y a des comètes et des questions dont le retour est à échéance fixe, comme les termes de nos loyers. Au nombre de ces questions, vous pouvez bravement inscrire celle de la réforme de l'orthographe. De temps à autre, après une accalmie plus ou moins longue, retentit soudain un cri de révolte. Citoyens, nous dit-on ou à peu près, jusques à quand l'Académie abusera-t-elle de notre patience ? Nous avons renversé des idoles de quinze siècles—il est permis de s'inservilement devant le caprice d'une assemblée âgée de deux cent cinquante

ans : ce qui représente, pour une assemblée, le temps où l'enfant commence à peine à perdre ses dents de lait. Mais élevons la question. Nous avons défini les droits de l'homme, renversé les corporations, affranchi le travail, détruit les privilèges, proclamé la souveraineté du peuple, et voici que la démocratie, qui coule à pleins bords, ne peut emporter un dernier et ridicule préjugé ! Il y a encore une Bastille à prendre, la Bastille de l'orthographe. Le dictionnaire, lui, a accepté ou subi sa nuit du 4 août, il s'est tout grand ouvert à tous les mots, qu'ils lui vinssent de Versailles, des patois ou des galères. Plus de mot talon rouge, et plus de mot roturier.

Mais l'orthographe résiste, elle fait des façons, des grimaces, elle a son code, sa casuistique, ses fourrées d'épines dont on ne peut sortir sans meurtrissure. Et le pire, c'est que cette vieille duègne a pour elle encore une certaine opinion publique. Il n'est pas glorieux de savoir l'orthographe, il est mortifiant de ne la savoir pas. Tel conseiller municipal, auquel un charitable ami faisait remarquer une grosse incorrection graphique, a rougi comme une vierge et n'a pu trouver que cette excuse : "Aussi, j'avais une si mauvaise plume !" Au lieu d'éclairer la conscience publique, la comédie ne s'est-elle pas faite la complice de cette détestable tyrannie ? Labiche—pour sa peine il est mort académicien—Labiche n'a-t-il pas eu le front de prêter cette plainte à Cabussat, maire d'Arpajon : "Je suis riche, considéré, adoré... et une chose s'oppose à mes projets... la grammaire française !... Je ne sais pas (*regardant autour de lui avec inquiétude*), je ne sais pas l'orthographe ! Les participes sur tout, on ne sait pas par quel bout les prendre..., tantôt ils s'accordent, tantôt il ne s'accordent pas... Quels fichus caractères ! Quand je suis embarrassé, je fais un pâté... Mais ce n'est pas de l'orthographe." Et qui sait si Ca-

bussat, député, n'eût pas trouvé le secret de la *concentration*, si péniblement cherchée, et qui vaut bien, j'imagine, l'accord des participes.—Concluez donc, citoyens, que le temps est venu d'en finir avec le préjugé gothique qui empêche Cabussat d'être le collègue de Basly et de Camélinat. Notre programme est simple : il se résume, comme le vôtre, dans les mots sacrés : *dissolution* et *révision*, dissolution de toutes ces règles arbitraires qui ont mis à la torture tant de générations innocentes, et révision de tous les mots français, de sorte que chacun d'eux s'écrive comme il se prononce. C'est le principe de la "*simplification*."

La crise est revenue avec l'exactitude d'une fièvre intermittente. Une société de réforme orthographique s'est fondée, et l'on ne dira pas au moins que les membres qui la composent n'ont pas le courage de leur opinion puisque, dans le bulletin qu'ils publient, ils appliquent déjà les principes dont ils sont les promoteurs. Ainsi, pour que les lecteurs aient un exemple de l'orthographe nouvelle, voici une phrase copiée textuellement : "Nous faisons appel à tous les amis du progrès et de l'instruction, aux admirateurs de notre langue et de notre littérature, aux filologues, aux parans, aux maîtres, aux vrais patriotes. Puisse notre appel être antandu !" Tout un numéro de revue ainsi orthographié ! Vous rendez-vous compte de la contention d'esprit qu'il a fallu de la part du rédacteur et de la vigilance de la part du correcteur, pour ne pas manquer l'occasion d'une mutilation orthographique ? Quel chagrin s'il s'était laissé surprendre à écrire *entendu* et *instruction*, comme de simples mortels ! Ces copies-là, dans les imprimeries, doivent être soumises à un tarif spécial. Il faut des compositeurs hors ligne pour apporter tant de perfection à mal faire.

Cependant, le principe admis que les mots s'écrivent comme ils se prononcent,

il restera à décider—ce qui n'est pas une petite affaire—la manière dont chaque mot doit se prononcer. On peut prévoir des difficultés. Il faudra constituer un tribunal des conflits, et le Cazot qui le présidera sera bien habile s'il met d'accord Dunkerque et Marseille, Brest et Nancy. Je crains que ce premier travail ne nous conduise au vingtième siècle, ce qui privera du plaisir d'user de la "simplification" un certain nombre de nos contemporains.

Ce n'est pas, croyez-le bien, que je sois plus qu'un autre, en fait d'orthographe, d'une orthodoxie intolérante et vétilleuse. L'orthographe, en définitive, n'est que le costume du mot : c'est le mot qui est l'essentiel, car le mot représente l'idée. Ce qui même, en quelque mesure, explique, j'imagine, la révolte périodique contre l'orthographe, c'est l'importance vraiment exagérée qu'on donne, dans les programmes et les examens, à une science après tout secondaire, qui est un moyen et ne doit pas être un but. "Hors l'orthographe pas de salut," est devenu un dogme pédagogique. A l'Hôtel de Ville, et même à la Sorbonne, il semble que l'orthographe soit une des quatre fins de l'homme et qu'il y aura, pour entrer au paradis, une composition avec toutes sortes de malices, de pièges et de chausse-trappes : des comptotes de *poires* avec une *s* parce que les poires ont le bonheur de conserver leur forme, et des gelées de *pomme* sans *s*, parce que la pomme a le malheur de perdre son honorable personnalité. Cette tyrannie a soulevé des protestations qui ne sont pas toutes injustes.

Je suis bien loin encore de justifier toutes sortes de contradictions et d'irrégularités *cacographiques*, vrais traquenards pour les plumes qui, sans penser à mal, vont droit leur chemin. Pourquoi suffit-il d'un *p* pour *attraper* un rhume et pourquoi en faut-il deux, pour tomber dans une *trappe* ? Pour écrire *vingt* qui

vient de *viginti*, on a dû faire sauter le *g* de *viginti* par-dessus l'*n* ; pourquoi alors, si l'on tient à être logique, ne pas prier le *g* de *triginta* d'opérer le même saut de mouton, ce qui ferait écrire *trengte* au lieu de *trente* ? La similitude graphique, je le reconnais aussi, peut amener de singuliers quiproquos : témoin ce tisserand accusé de négliger sa famille, qui reçut une lettre se terminant ainsi : "Oui, vous avez grand tort de sacrifier vos *fil*s à vos *fil*s." A quoi il répondit immédiatement : "Je vous certifie que c'est tout le contraire et que je n'hésiterais pas à sacrifier tous mes *fil*s à l'un de mes *fil*s." Dangeau, au dix-septième siècle, raconte d'une dame étrangère, qu'elle s'écria un jour, en bonne compagnie : "Oh ! que ces empe-reurs romains étaient cruels ! Ils faisaient prendre des paysans et leur faisaient arracher la langue pour s'en nourrir." Ce mets qui, d'ailleurs, devait être exécrable, étonna beaucoup l'assemblée. De vrai, elle avait lu que l'empereur Héliogabale mangeait des pâtés de langues de *phaisans*, et comme elle s'imaginait qu'un *p* se prononce toujours *p*, elle avait lu des "langues de *paysans*" au lieu de "langues de *faisans*."

Mais ce dernier exemple même suffirait à prouver que l'orthographe n'est pas immuable, puisque *fuisans* ne s'écrit plus *phaisans*, et il en est ainsi de beaucoup d'autres mots. Dans cette limite, la réforme orthographique est légitime et sage. Trop latinisée par les clercs, surchargée par les érudits du seizième siècle, souvent bouleversée par les témérités révolutionnaires de certains grammairiens, notre orthographe ne pouvait pas sans doute ne pas porter la trace d'une destinée aussi agitée. Qu'il y ait lieu à une révision discrète, nous n'y contredisons pas ; mais elle ne doit être confiée qu'à des mains prudentes, et volontiers j'appliquerai aux langues ce qui

a été dit des constitutions : " Il ne faut y toucher qu'avec la lime, jamais avec la hache."

Or, ce principe d'une brutale simplicité, " qu'un mot s'écrit comme il se prononce," ne soutient pas la discussion. Dès le commencement du dix-septième siècle, le chancelier Bacon, dans son livre de l'*Accroissement des sciences*, le réfutait en ces termes : " L'orthographe vulgaire a donné lieu à des disputes : il s'agit de savoir si l'on doit écrire les mots comme on les prononce, ou s'il ne vaut pas mieux se conformer à l'usage. Mais l'écriture qui se donne pour réformée, je veux dire celle qu'on croit conforme à la prononciation, est une de ces subtilités qu'on peut retenir comme inutiles ; car la prononciation varie à chaque instant et n'a rien de fixe ; ce qui fait disparaître entièrement la dérivation des mots, surtout de ceux qui sont tirés des langues étrangères." La dernière raison indiquée par Bacon est de beaucoup la plus solide, et nous ne voyons pas que les fondateurs de la nouvelle revue aient pensé à y répondre. Tout au plus accorderait-on que, dans un mot, certaines lettres étymologiques, qui ne sonnent pas dans la prononciation, pourraient être supprimées : ce que l'Académie française admet, puisqu'elle écrit aujourd'hui *rythme*, *phthisie*, etc. Mais ce qu'il est essentiel de défendre, c'est que l'orthographe vraie est celle qui rapproche, autant que possible, le mot de son étymologie, c'est-à-dire de son sens originel et pur. De grâce, point de chicanes. On nous donnera mille exemples dans lesquels l'usage ne s'est point conformé à cette règle, et même la contredit ouvertement. En peut-il être autrement ? Une langue—orthographe et syntaxe—n'est pas une de ces constructions abstraites, faites à loisir dans les académies, d'une régularité étudiée et d'une symétrie savante. On fait ainsi des volapuks

destinés à la vitrine des expositions universelles. Une langue est un organisme vivant, qui a la beauté, mais aussi qui court tous les hasards de tout ce qui naît, croît, se transforme et meurt. Elle n'est pas une plante de serre à laquelle on peut mesurer la lumière et la chaleur, elle est un grand arbre de plein vent, qui prend sa sève au plus profond du sol, mais qu'on ne peut protéger contre tous les assauts des orages.

Encore ne faut-il pas de gaieté de cœur, et par des concessions coupables, aider ce travail de sourde décomposition qui menace notre langue. L'orthographe étymologique est une force conservatrice que nous serions bien imprudents de sacrifier. Un mot séparé par l'orthographe de son étymologie a perdu son titre d'origine : il ne tient plus à une famille, c'est un isolé, une branche coupée de sa racine, un bois mort. On ne sait plus d'où il vient et ce qu'il veut dire. Chacun le traduit à sa guise. Il est sans défense contre ceux qui l'emploient à faux ou sciemment le font mentir. Il obscurcit l'idée au lieu de l'éclairer. Et c'est là la raison qui ne nous permet pas de souhaiter la bienvenue aux promoteurs de " l'ortografe " nouvelle. Pour tout dire, leur entreprise même ne nous effraye que médiocrement. L'orthographe est protégée par notre vanité. Un Français qui sait l'orthographe aura quelque peine à se dépouiller de cet avantage : par ce temps d'égalité démocratique, on n'est pas fâché de se sentir supérieur à son égal. Tant pis pour Cabussat s'il demeure en délicatesse avec les participes passés ! Après tout il lui restera toujours la ressource des pâtés.—*Journal des villes et campagnes* (Paris).

## VARIÉTÉS.

L'Empire Britannique tient la tête des nations comme étendue: sa superficie totale est de 9,339 milles carrés.

La Russie vient immédiatement après avec 8,644 milles carrés.

L'Empire Chinois embrasse une superficie un peu moins considérable; mais, en revanche, avec ses 404,000,000 d'habitants, il se trouve être la nation la plus peuplée du monde.

L'Empire Britannique vient au second plan avec 307,000,000 d'habitants.

La Russie compte 104,000,000 d'âmes.

La France avec ses dépendances 71,000,000.

Les Etats-Unis 58,000,000.

L'Empire Allemand 48,000,000.

La statistique porte encore sur l'augmentation moyenne de la population dans les divers Etats de l'Europe depuis 1800.

Pour l'Angleterre, elle est montée durant cette période, de 16,250,000 à 37,000,000.

Pour la Russie d'Europe, de 35,000,000 à 88,000,000.

Pour l'Allemagne, de 27,000,000 à 47,000,000 (Alsace et Lorraine comprises).

C'est en France que l'augmentation de la population a été le moins sensible. De 33,000,000 qu'elle était en 1800, la population n'est montée qu'à 38,500,000.

Le professeur Levasseur estime que la population totale du globe, entre 1710 et 1874, était représentée par les chiffres suivants :

1710..... 682,000,000 d'habitants ;  
1874..... 1,391,000,000 “

—Le rapport du département des sauvages vient d'être distribué. Il constate qu'il y a actuellement dans la Confédération 121,499 sauvages répartis comme suit :

Ontario..... 17,479  
Québec..... 11,867

Nouvelle-Ecosse.....	2,170
Nouveau-Brunswick.....	1,566
Ile du Prince-Édouard.....	421
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	23,811
District de la rivière à la Paix....	2,038
District d'Athabaska.....	8,000
District de McKenzie.....	7,000
Terre du Rupert de l'Est.....	4,016
Labrador (intérieur du Canada)..	1,000
Côte Arctique.....	4,000
Colombie Britannique.....	88,222

S'il faut en croire le rapport, les sauvages du Nord-Ouest restent dans un état de civilisation à peu près stationnaire.

Dans la province de Québec, les sauvages sont répartis comme suit :

Québec.—Agence de Caughnawaga, 1619 Iroquois ; de Saint-Régis, 1150 Iroquois ; de Viger, 111 Amélicites ; de Saint-François, 310 Abénakis ; du lac Saint-Jean, 402 Montagnais ; de Maria, 99 Micmacs ; de Ristigouche (1886) 511 Micmacs ; de la rivière Désert, 440 Algonquins et Têtes-de-boule ; de la Jeune-Lorette (1886), 265 Hurons ; Surintendance de la rive Nord du Saint-Laurent, 1400 Montagnais ; Agence de Témiscamingue, 39 Algonquins.

—Il est intéressant de rappeler les dates de l'abolition de l'esclavage dans les différents pays.

Autriche et ses possessions, 1782 ; France et ses possessions, 1794 ; Bolivie, 1827 ; Mexique, 1828 ; Angleterre et ses colonies, 1834 ; Indes Orientales, 1838 ; Nouvelle-Grenade, 1849 ; Vénézuéla, 1852 ; Etats-Unis, 1863 ; Cuba, 1886 ; Brésil, 1888.

## CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication de ce présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires

Nos 256 et 258 rue St-Paul, Montréal.